

Livret d'accueil des nouveaux arrivants



La commission « information communication » du conseil municipal d'Éloise vous propose ce livret pour rentrer de plain-pied dans la vie du village et entrevoir les différentes facettes du cadre de vie éloisien.

Vous trouverez plusieurs fiches thématiques rédigées à l'intention des nouveaux arrivants dans le but de :

- vous montrer une attention particulière et favoriser votre intégration ;
- vous donner un accès simplifié aux informations pratiques ;
- vous guider sur les démarches à effectuer en arrivant dans la commune ;
- vous donner les liens vers le site internet et les pages dédiées regroupant des informations détaillées.

Bienvenue à ÉLOISE !



Mot d'accueil de Didier Clerc, Maire d'Éloise

Bienvenue à Éloise ! Vous venez de vous installer à Éloise, nous vous souhaitons la bienvenue.

Au-delà de la découverte de votre nouveau logement, vous aurez besoin de renseignements utiles ; ce livret d'accueil a été élaboré à votre attention, afin de faciliter vos démarches et votre installation. La mairie est la maison de tous : nos services vous donneront tout complément d'information.

Découvrir Éloise, c'est parcourir les nombreux sentiers qui vous feront arpenter les bois du plateau de la Semine. Certains vous conduiront vers les incontournables ponts de Grésin et de la Tine de Parnant.

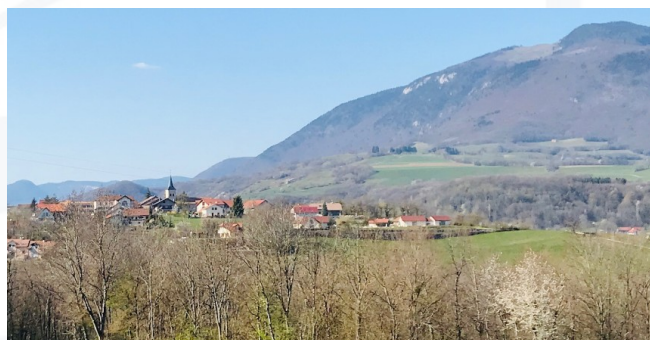
Découvrir Éloise c'est aussi s'informer sur les différentes associations qui dynamisent notre village, nous vous encourageons à les rencontrer. Nous vous souhaitons une bonne et profitable lecture.

Réalisé par la commission « Information / communication » du conseil municipal

Version 1 – octobre 2022

INDEX DES FICHES

- 1) Plans
- 2) Infos pratiques / Numéros utiles / Démarches administratives
- 3) Le village d'Éloise / Le conseil municipal
- 4) Associations
- 5) Commerces / Artisans / Entreprises
- 6) Petite enfance / Scolarité
- 7) Loisirs / Animation



Note de lecture

Les informations présentées dans ce livret peuvent être retrouvées de façon plus détaillée dans les pages du site internet de la mairie (www.eloise.fr) ou de la communauté de communes (www.usses-et-rhone.fr).

Le chemin d'accès est résumé dans les infographies comme ci-contre :



Page « Vie locale » → « Chiffres clés » → « Plans »



Page « Environnement » → « Les 3 déchetteries »

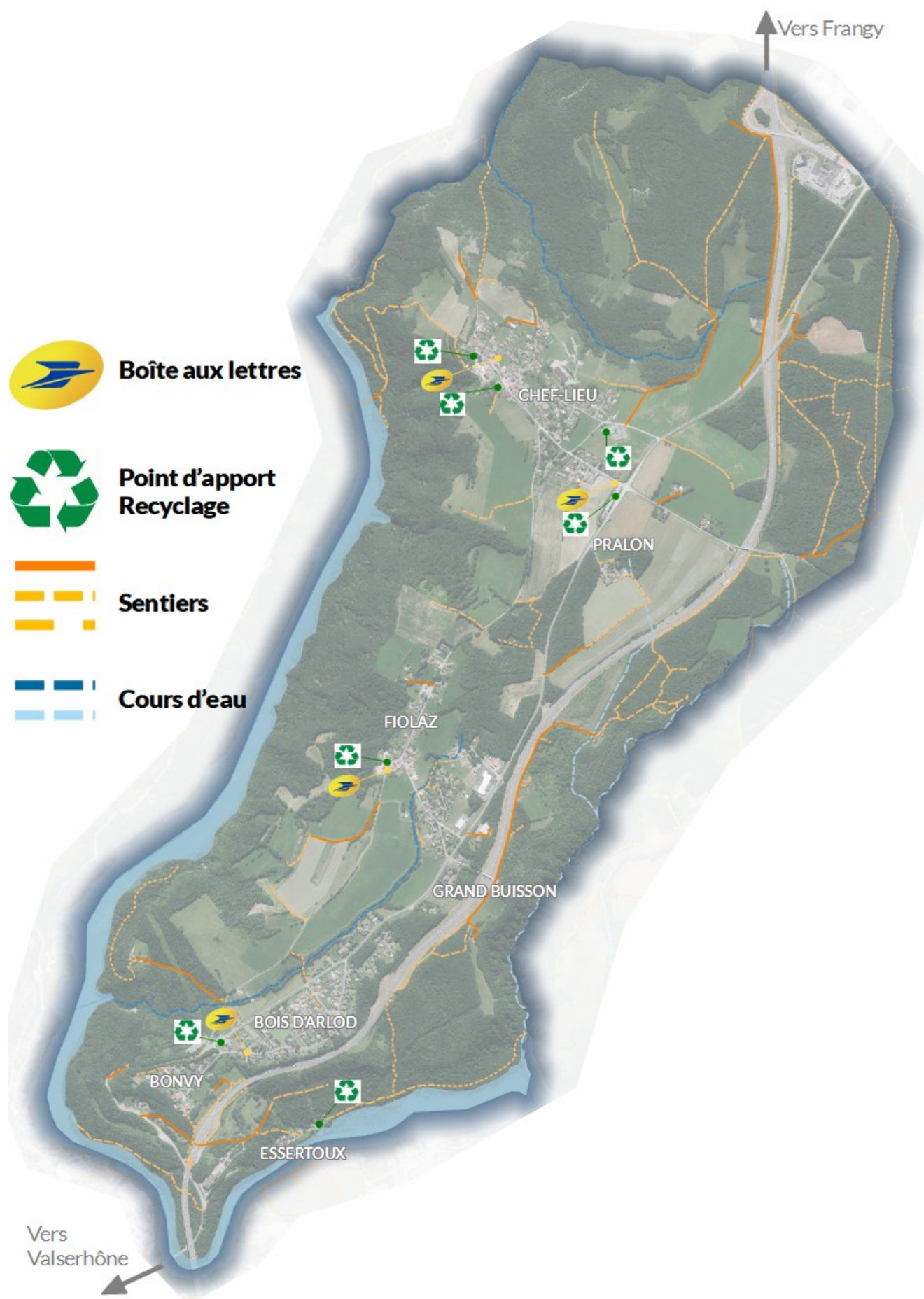
✓ Plan du village *

* (document disponible en mairie)



Page « Vie locale » → « Chiffres clés » → « Plans »





✓ Secrétariat de mairie



Page « Accueil »

40, place de la mairie
01 200 ÉLOISE
04 50 48 30 06
mairie@eloise.fr

Site internet www.eloise.fr
Groupe Facebook [Mairie d'Éloise](#)

Horaires d'ouverture au public :
Lundi 9h-12h / 14h30-18h30
Jeudi 9h-12h / 14h30-16h30
Vendredi 13h-16h

Permanences téléphoniques :
Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
8h-12h / 14h-16h30

✓ Tri sélectif



Page « Vie pratique » → « Eau et environnement » →
« Environnement »

La commune dispose de plusieurs points d'apport volontaire pour le tri sélectif des déchets. La collecte et le recyclage sont ensuite assurés par le SIVALOR (ex SIDEFAGE) dans son unité de Valserhône.

- Chef-lieu :
 - Pralon
 - Espace d'animation
 - Église
 - Fruitière
- Fiolaz : Cugnière
- Bonvy : Maison des hameaux
- Essertoux : Guinguette



✓ Déchetterie



Page « Vie pratique » → « Eau et environnement » →
« Environnement »



Page « Environnement » → « Les 3 déchetteries »

La déchetterie de Saint-Germain-sur-Rhône, gérée par la communauté de communes, est accessible pour tous les particuliers, sans carte d'accès. L'apport des professionnels est toléré, sans ticket de paiement, en fonction du remplissage des bennes et du flux de déchets apportés.

Une large gamme de déchets acceptés



Les horaires d'ouverture

Période hivernale
du 1^{er} octobre au 30 avril

- le mercredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30
- le vendredi de 8h30 à 12 h
- le samedi de 8h30 à 12 h

Période estivale
du 2 mai au 30 septembre

- le mercredi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30
- le vendredi de 8h30 à 12 h
- le samedi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30

✓ Nuisances sonores



Page « Vie municipale » →
« Arrêtés »

Un arrêté municipal publié le 19 juin 2021 précise les plages horaires réservées à l'utilisation de matériels bruyants.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- les samedis de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

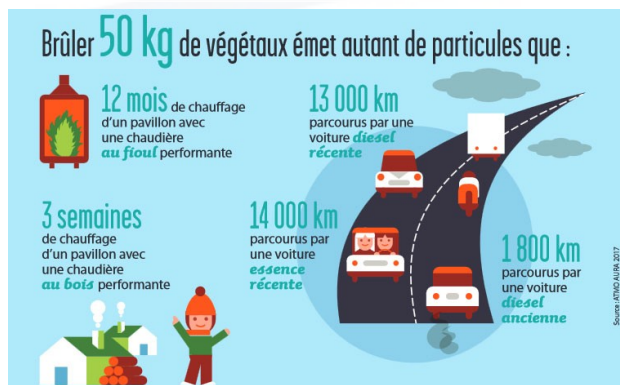
Ils sont strictement interdits les dimanches et les jours fériés.

✓ Interdiction de brûlage



Page « Vie municipale » →
« Arrêtés »

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Cette pratique est polluante pour l'environnement et toxique pour la santé. L'arrêté préfectoral du 11 février 2011 et le règlement sanitaire départemental encadrent cette pratique et prévoient une sanction pouvant aller jusqu'à 450 €.



✓ Circulation des animaux



Page « Vie municipale » →
« Arrêtés »

Un arrêté municipal encadre la circulation et la divagation des animaux sur la commune.

Il est précisé notamment :

- l'interdiction de laisser divaguer les chiens sur la voie publique, seuls et sans maître,
- l'obligation de tenir son chien en laisse sur la voie publique,
- l'interdiction de l'accès à différents lieux publics pour les animaux, même tenus en laisse (parcs et jardins publics, square pour enfants, édifices publics ou culturels, cimetière...),
- l'obligation pour les personnes ayant la garde d'un animal domestique de veiller à ce que celui-ci ne porte pas atteinte à l'hygiène, à la sécurité et à la tranquillité publique,
- l'interdiction d'exciter les chiens à poursuivre des passants ou à se battre entre eux,
- les sanctions encourues en cas de non-respect du présent arrêté.



✓ Numéros utiles



Page « Accueil »



Page « Vie pratique » → « Annuaire des professions de santé »

Mairie d'Éloise : 04 50 48 30 06

Communauté de Commune Usses et Rhône

- Pôle de Frangy (urbanisme, aménagement, transports, économie) : 04 50 44 79 86
- Pôle de la Semine (assainissement, environnement, bâtiments, équipements, communication) : 04 50 77 93 55
- Pôle de Seyssel (administration générale, comptabilité, social, ressources humaines) : 04 50 56 15 30

Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois : 04 50 33 60 00

Urgences

- SAMU : 15
- Police secours : 17
- Pompiers : 18
- Appel Urgence Europe : 112
- Urgences sourds/malentendants : 114

Secours

- Un défibrillateur est disponible en cas d'urgence dans le hall de la mairie

Sécurité

- Gendarmerie Seyssel : 04 50 59 22 02
- Gendarmerie Frangy : 04 50 32 24 05
- Disparition d'enfants : 116000
- Femmes victimes de violence : 3919
- Enfants en danger : 119

Santé / Social

- ADMR Seyssel : 04 50 33 50 70
- ADMR Frangy : 04 50 44 49 15
- CAPVIE Usses et Rhône (personne en perte d'autonomie à son domicile) : 04 50 13 16 07
- CPAM Haute-Savoie : 3646
- Pôle emploi : 3949
- Centre Anti Poisons : 04 72 11 69 11
- Centre Grands Brûlés : 04 78 53 81 11

Une cabine de téléconsultation est disponible dans les locaux du centre de l'œil du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16h30. Vous pouvez consulter sans rendez-vous (01 89 01 22 50), muni de votre carte vitale, de votre carte de complémentaire santé, d'un téléphone portable, et d'une carte bancaire.

Maison de vie 1 – Chêne en Semine

- Médecin généraliste - ... (installation en janvier 2023)
- Médecin spécialiste (chirurgie vasculaire) : Dr CHAVENT – 04 50 45 00 49
- Orthoptiste : M^{me} VIEL – 06 26 92 67 93
- Psychologue : M^{me} SPITALERI – 06 22 41 44 26
- Infirmières : M^{mes} BORTOLUZZI et MONVAL 04 50 10 69 06
- Kinésithérapeutes : M^{mes} SUBLET GAUDIN et YEMENJAN JOSSERAND – 04 50 33 85 39
- Ostéopathe : M^{me} GERVAIS – 04 50 23 59 56
- Luxopuncture : M^{me} BAILLY – 07 72 00 19 78
- Conseillère en orientation : MENTAL'O – M^{me} FABIE – 06 35 93 91 94
- Esthéticienne : M^{me} MORAND – 06 30 57 63 26



Maison de vie 2 – Chêne en Semine

- Médecin généraliste :
D^r BOUVET – 04 50 48 85 85
- Dentistes :
M. CHARVIN et BILLON – 04 50 23 52 14
- Centre de l'œil :
D^r TSHAMNDA / RODRIGUES /
AL KHATIB – 04 50 40 40 23
- Orthophonistes :
M^{mes} LAVOREL et EHRHART
04 50 68 57 37
- Sages-femmes :
M^{me} MAHO – 04 50 05 60 22
M^{me} AMICO – 06 63 94 58 05
- Hypnothérapeute sophrologue :
M^{me} FAILLY – 06 72 97 89 66
- Perruque médicale :
M^{me} VUAILLAT – 04 50 23 56 97
- Hypnothérapeute et coach scolaire :
M^{me} BARTOLI – 07 67 48 83 73

Autres

✓ **Frontaliers**

Si vous êtes travailleur frontalier de nationalité suisse ou franco-suisse, pensez à vous faire recenser à la mairie.

Pourquoi votre déclaration en mairie est importante ?

Le montant de la compensation financière versée à la commune est calculé en fonction du nombre de frontaliers qui résident sur notre territoire. Les **fonds genevois sont nécessaires à la collectivité** pour investir dans la création et l'entretien des équipements publics dont vous bénéficiez tous les jours, vous et votre famille.

IMPORTANT : le recensement n'a aucune influence sur votre fiscalité !

✓ **Démarches administratives**

Page « Vie pratique » →
« Démarches »

Vous venez de déménager. Vous devez penser à effectuer diverses démarches auprès de certains organismes.

Voici une liste non-exhaustive des démarches à ne pas oublier :

- Informer les organismes sociaux de votre nouvelle adresse (CAF, CPAM, caisse de retraite, mutuelle...)
- Notifier votre changement d'adresse à votre employeur ou à pôle emploi,
- Fournir vos nouvelles coordonnées à votre établissement bancaire, à votre compagnie d'assurance...
- Informer les entreprises qui gèrent vos abonnements (gaz, électricité, service des eaux, opérateur téléphonique...)
- Faire réexpédier mon courrier en utilisant le service payant de La Poste
- Faire inscrire votre nouvelle adresse sur votre certificat d'immatriculation (obligatoire), sur votre carte nationale d'identité ou votre passeport (facultatif), sur mon titre de séjour si je suis étranger (obligatoire)
- S'inscrire sur les listes électorales de la commune (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

À SAVOIR : vous pouvez informer plusieurs organismes de votre changement d'adresse en une seule démarche via le site du service public.



✓ Le village d'Éloise



Page « Vie locale » → « Patrimoine »

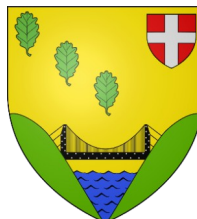
Éloise se trouve sur le plateau de la Semine, à l'extrémité nord-ouest de la Haute-Savoie, face au département de l'Ain, sur la route d'Annecy à Bellegarde-sur-Valserine.

Son territoire constitue une sorte d'appendice de ce plateau, enserré entre le lac de retenue du barrage de Génissiat sur le Rhône, qui effectue une boucle pour le contourner, et le ruisseau de Balavant. Son habitat est dispersé dans de nombreux hameaux répartis sur le sommet du plateau, dont les principaux sont les Bachats, la Pièce, Fiolaz, le Grand Buisson, Bois d'Arlod, les Grands Champs et Bonvy.

Éloise est l'une des très rares communes de France dont les deux premiers chiffres du code postal ne correspondent pas au numéro minéralogique du département ; en effet, la commune est desservie par le bureau de poste de Valserhône, situé dans l'Ain.



Le blason d'Éloise



« D'or, chargé au canton senestre d'un écusson de gueules à la croix d'argent, chargé de trois feuilles de chênes de sinople, et chargé en pointe d'une onde d'azur aux flancs de sinople reliés d'un pont de sable »

Signification :

- l'or et le bleu sont les couleurs officielles du Comté de Genève,
- la croix de Savoie renforce notre appartenance à la Haute-Savoie et non à l'Ain comme pourrait le laisser penser notre code postal,
- les trois feuilles symbolisent les trois hameaux (Fiolaz, Bois d'Arlod, Bonvy) et les forêts de chênes,
- le pont représenté est celui de Grésin, enjambant le Rhône et reliant l'Ain à la Haute-Savoie.

La Mairie s'est dotée d'une nouvelle charte graphique depuis l'été 2022, avec la création d'un logo pour faciliter son identification !

Les indicateurs à retenir

- 927 habitants en 2019, soit +1,6 % depuis 2013
- Superficie d'environ 9 km²
- 392 logements sur la commune (80 % de maisons individuelles) dont 367 résidences principales
- 28 % des ménages ont emménagé depuis moins de 4 ans (en 2017)
- 197 jeunes de moins de 20 ans et 161 seniors de plus de 65 ans



Page « Vie locale » → « Chiffres clés »

✓ Le conseil municipal



Page « Vie municipale » → « Conseil municipal » et « Commissions »



Didier CLERC
Maire

Préside toutes les commissions

Responsable :

Personnel
CCAS



Marcelle
CURTENAZ
Première adjointe

Responsable :

Scolaire
Vie associative et
animation
Bibliothèque
Projet école



Jean-Claude
GODARD
Deuxième adjoint

Responsable :

Voirie / réseaux



Patrick CHAILLOU
Troisième adjoint

Responsable :

Bâtiments
Appartements



Élisabeth
CASENOVE
Quatrième
adjointe

Responsable :

Urbanisme
Finances

Les 15 membres du conseil municipal ont été élus en mars 2020 pour 6 ans.



Nicole AUDET
Conseillère



Françoise
BACHMANN
Conseillère



Valérie BERTHIER
Conseillère



Anne BERTRAND
Conseillère



Christophe BORGEAT
Conseiller



Philippe CASAZZA
Conseiller



Bénédicte GARCIA
Conseillère



Yann LÉGER
Conseiller



Philippe MESSERLI
Conseiller



Philippe PITHIoud
Conseiller

La Mairie publie également un bulletin municipal une à deux fois par an. Celui-ci est gratuit et distribué dans les boîtes aux lettres ; les anciens numéros sont archivés sur le site de la commune dans l'onglet « [Bulletins](#) ».

✓ Les associations



Page « Vie locale » → « Associations »

Les Bambous

Club de gymnastique volontaire : stretching et fitness.



Présidente : Bénédicte GARCIA

Bureau : Virginie GHISLENI, Carla LAVANDEIRA

Cours les lundi, mercredi et jeudi à 19h15 dans la salle de la Fruitière

Contact lesbambouseloise@live.fr**Le Sou des écoles d'Eloise**

Association de parents d'élèves pour la récolte de fonds nécessaires au soutien des activités scolaires et à l'animation du village.



Présidente : Gabrielle BACHMANN

Bureau : Philippe CASAZZA, Laetitia COLLONNAZ, Marjorie GIRARD, Anabela MANHENTE, Lucile TISSOT

Contact lesou.eloise74@gmail.com**Club de l'amitié**

Club des aînés du village.



Présidentes : Marie-Claude MUTINELLI et Chantal CARETTI

Bureau : Danièle GOETSCHMANN, Anne-Marie GASSILLOUD, Michel DECONFIN, Michel CATTIN

Réunion tous les jeudi après-midi dans la salle du club (foyer rural)

Contact clubamitieeloise@gmail.com**Le Huitième Feu**

Cours de théâtre adultes et enfants, Tai Chi Chuan et Qi Gong.



Animatrice : Romaine FRIESS

Théâtre adultes (lundi 19h30-21h – Maison des Hameaux), enfants (mardi 17h30 – 19h – salle de la fruitière)

Tai Chi Chuan (mardi 9h30-11h / 19h30-21h – Maison des Hameaux)

Qi Gong (jeudi 9h30-11h / 18h30-20h – Maison des Hameaux)

Contact lehuitiemefeu@gmail.com / www.lehuitiemefeu.org / 06 63 62 73 04

Tennis Eloise Club

Club de tennis loisir, non-affilié FFT.



Président : Joaquim PORTAS

Bureau : Nicole AUDET, Philippe CASAZZA, Julio FERREIRA, José MORENO

Accès au terrain communal (allée des Rippes, proche du groupe scolaire) réglementé par badge et réservation sur le tableau du terrain.

Cours d'initiation au tennis, enfants et adultes, proposés au printemps.

Contact tec74000@gmail.com / 06 73 41 25 49

Aïkido club Eloise

Cours d'Aïkido adulte et enfant (6 à 12 ans).



Président : Nicolas MARCARINI

Bureau : Corinne LAFUMAS, Dylan MARCARINI

Cours les mercredi et vendredi soir (Maison des Hameaux).

Contact www.aikido-eloise.com

Mémoire de la Semine

Gestion du musée paysan de Mayu Fillion et animation du village (expositions, spectacles).



Présidente : Anne-Marie GASSILLOUD

Bureau : Danièle GOETSCHMANN, Élisabeth CASENOVE

Manifestations ponctuelles dans le village. Musée paysan dans le bâtiment à proximité de la mairie, visites sur rendez-vous.

Contact anne-mariega@orange.fr

Société de Chasse

Association communale de chasse.



Président : Julien JUILLARD

Bureau : Jean-François TEYSSIEUX, Philippe FRANCIZOD

Jours de chasse : samedi et dimanche de septembre à février.

Local situé dans le bâtiment du centre technique communal à Fiolaz.

Tarot Club d'Éloise

Club de tarot affilié à la fédération française de Tarot



Président : Patrick GUINARD

Bureau : Rémi FAVRE, Nathalie BAUER

Rencontres amicales les 2^e et 4^e lundis de chaque mois dans le bâtiment du foyer rural et tournoi annuel.

Contact draniug@aol.com



Page « Vie locale » → « Artisans et entreprises »

✓ Commerces

BÉLIER Meubles

Vente de meubles, salons et literie
1097 route du Terroir (Fiolaz)
Responsables :
Fabrice et Stéphane GROS
Contact 04 50 48 44 04

TOUTE JOLIE

Showroom de vêtements pour femmes
345 route de la Barcy (Chef-lieu)
Responsable : Nathalie BOCKEN
Contact 06 10 48 67 90

AUX REFLETS D'AUR

Salon de Coiffure (Bonvy)
Responsable : Aurore MOLES
Contact 06 31 28 27 86

PIZZA U BIBU

Pizzeria ambulante
Parking de Pralon le vendredi soir
Responsable : Henri GRA
Contact 06 01 13 24 77

✓ Artisans

Carrosserie GHISLENI

Tôlerie – Peinture – Réparation toutes
marques
39 impasse Pré Berthet (Fiolaz)
Responsables :
Philippe et Virginie GHISLENI
Contact 04 50 48 12 67
carrosserieghisleni@orange.fr

DJECO Carrelage

Entreprise de revêtement sols et murs
(Bonvy)
Responsable : Jonathan Deschamps
Contact 06 84 47 75 63
djecocarrelage@gmail.com

CONTRIO SARL

Plomberie, zinguerie et chauffage.
Installations et dépannages sanitaires et
chaudières (Bonvy)
Responsable : Philippe CONTRIO
Contact 04 50 48 11 02 / 06 75 31 47 48

NOTABENE

Infographiste, communication
numérique (réseaux sociaux, logos,
visuels...)
Responsable : Bénédicte Garcia
Contact 06 19 38 81 36

Garage Des VERNETTES

Garagiste, entretien et réparation toutes
marques. Concessionnaire Aixam
26 chemin de Barmezaz (RD 1508)
Responsable : Fatih Siranli
Contact 04 50 48 25 87 / 06 95 54 77 09

TOURNERY SARL

Entreprise de menuiserie, charpente,
zinguerie (Fiolaz)
Responsable : Jean-Baptiste Tournery
Contact 04 50 48 11 83 / 06 87 56 06 15

✓ Crèche



Page « Vie pratique » → « Petite enfance » → « Multi-accueil »

Un multi-accueil « Les P'tits Lutins », géré par la CC Usse et Rhône, est situé dans la zone de La Croisée à Chêne-en-Semine.

Le multi accueil est ouvert du lundi au vendredi inclus de 7h30 à 18h30. Il a un agrément PMI de 25 places par jour pour les enfants de 10 semaines à 3 ans et 8 mois.

Contact : Nathalie LENGAGNE (directrice), 04.50.10.68.70 entre 9 h et 17 h du lundi au vendredi.

✓ École



Page « Vie pratique » → « Scolaire »

Le groupe scolaire « La prairie » est situé à Fiolaz, 188 allée des Rippes. Il accueille entre 80 et 90 enfants de la maternelle au CM2. La directrice est Sandrine EDME.

Contact : 04 50 48 26 98

ou ce.0740395C@ac-grenoble.fr

Pour inscrire votre enfant à l'école communale, veuillez vous rendre en mairie avec un justificatif de domicile et votre livret de famille. Un formulaire d'inscription à remplir vous sera remis. Un justificatif vous sera ensuite donné et vous pourrez contacter la directrice de l'école pour finaliser l'inscription.

La commune propose un service de cantine et de garderie périscolaire dans l'espace du groupe scolaire. Le fonctionnement est assuré par le personnel communal.

Le restaurant scolaire est ouvert tous les jours de 11h30 à 13h20. La garderie scolaire est ouverte le matin de 7h00 à 8h20 et l'après-midi de 16h30 à 18h15.

Contact Régisseuse :

07 76 94 03 63 ou periscolaire@eloise.fr

✓ Transport scolaire



Page « Vie pratique » → « Transports » → « Scolaire »

Les écoliers du groupe scolaire de la Prairie bénéficient du transport scolaire, tous les matins, midis et soirs, ce qui représente quatre trajets par jour. Ce service est une compétence de la Région, qui se charge en lien avec la communauté de communes de l'organisation des circuits et du financement.

Malheureusement, nos trajets ne rentrent pas dans les critères d'éligibilité de la Région. Ce service est donc totalement à la charge de la CCUR, et sera refacturé à partir de 2022.

Les collégiens et lycéens possèdent aussi un service de transport scolaire.

✓ Centre de loisirs



Page « Vie pratique » → « Jeunesse » → « Centre de loisirs »

Il n'y a pas de centre sur Éloise, mais il existe 4 structures sur le territoire de la CC Usse et Rhône pour accueillir les enfants de 3 à 12 ans. Le centre de loisirs CALLY-NANT est le plus proche (37, chemin des écoliers à Franc lens).

Contact : cally-nant.e-monsite.com

06 73 03 31 59 ou

associationcally.nant@gmail.com

✓ Agenda des animations



Page « Accueil » → « Agenda »

Le village est rythmé par les traditionnelles animations tout au long de l'année :

- Janvier : Vœux du Maire / Repas des aînés
- Février : Thé dansant (Club de l'amitié) / Concours de belote (Chasseurs)
- Mars : Vente à emporter (Chasseurs)
- Avril : Nettoyage de la commune
- Mai : Fête des mères
- Juin : Fête de la musique / Cérémonie du 14 juin / Vide grenier (Sou des écoles) / Kermesse de l'école
- Juillet : Tournoi du Tennis club / Fête du village
- Août : Cérémonie des sans-pardon / Journée champêtre *
- Septembre : Journée des associations / Journées du patrimoine (Mémoire de la Semine)
- Octobre : Voyage des aînés
- Décembre : Illuminations / Fête de Noël (Sou des écoles)

* La journée champêtre et son repas sont organisés par la municipalité et le CCAS pour rassembler tous les habitants du village.

Les nouveaux arrivants sont invités à participer pour faire connaissance avec leur nouvel environnement lors de cette journée offerte à tous (pétanque, repas, animations enfants...).

✓ Bibliothèque



Page « Vie locale » → « Loisirs et tourisme »

La bibliothèque municipale, située dans le bâtiment du groupe scolaire « La Prairie », est ouverte à tous les habitants ainsi qu'aux enfants fréquentant l'école. Elle prête gratuitement ses ouvrages parmi les 5 500 de son fond. Il y a tous les genres : romans, policiers, biographies, BD, documentaires, revues adultes et enfants, documents vidéo...

Ouverture : Mercredi de 16h30 à 18h30, Vendredi de 16h30 à 17h30 en période scolaire (fermé temporairement), Samedi de 14 h à 16 h.

Contact : 04 50 48 26 98



✓ Musée paysan



Page « Vie locale » →
« Associations »

Ce musée est géré par l'association « Mémoire de la Semine ». Vous y découvrirez la collection du musée communal d'Éloise et de la « Maison du terroir » qui appartenait au regretté Marius Fillion :

- objets usuels anciens exposés dans un cadre représentant un intérieur savoyard (cheminée, pierre à évier, four à pain...),
- collection de poteries en terre vernissée, pressoir en bois, outils et machines d'artisans et de paysans.
- à l'étage se trouve la chambre à coucher avec des berceaux savoyards, des meubles, du linge brodé, des jouets anciens...

Adresse : chef-lieu – place de l'église

Ouverture toute l'année, tous les jours sur rendez-vous (individuels et groupes).
Plein tarif : 2 €.

Gratuit pour les moins de 10 ans.

Contact : 04 50 56 02 47



✓ Salles communales



Page « Vie pratique » → « Salles communales »

La commune dispose de 4 salles communales.

- **L'espace d'animation**

Au chef-lieu – Rue de la Barcy, une grande salle ouverte à la location
Capacité 200 personnes, chauffage central gaz, cuisine équipée, accès personnes à mobilité réduite, estrade et piste de danse

- **La salle de la Fruitière**

Au chef-lieu – 240 rue du 14 juin 1944, salle moyenne ouverte à la location.
Capacité 120 personnes, chauffage central fioul, cuisine équipée, accès personnes à mobilité réduite, estrade et piste de danse

- **Le Foyer Rural**

Au chef-lieu – 191 rue du 14 juin 1944, petite salle ouverte à la location uniquement pour les résidents de la commune
Capacité 40 personnes, chauffage central fioul, cuisine équipée, non-accessible aux personnes à mobilité réduite

- **La maison des Hameaux**

A Bonvy – Rue du Fay, petite salle ouverte aux associations uniquement
Salle de sport, salle de réunion et local de rangement

S'adresser au secrétariat de mairie pour les disponibilités, tarifs et renseignements complémentaires.